

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mai 2021

CONFIANCE DANS L'INSTITUTION JUDICIAIRE - (N° 4091)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL552

présenté par
M. Mazars, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 14, après le mot :

« et »,

insérer le mot :

« les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.